



**Association ARGOS
d'aide aux toxicomanes, Genève**

Exercice 2021



Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

**L'Association ARGOS
d'aide aux toxicomanes, Genève**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association ARGOS d'aide aux toxicomanes, constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, du tableau de variation des capitaux propres, et de l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Pour le surplus, selon la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance constitue également un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 répondent aux exigences légales (CC, CO, LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques), aux statuts et aux normes Swiss GAAP RPC, plus particulièrement la RPC 21.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la directive transversale cantonale sur la présentation et révision des états financiers des entités subventionnées renvoyant à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651

Genève, le 12 avril 2022

AG/lw - 100188ROR - 5 ex.

Annexes : - comptes annuels (bilan total CHF 1'295'526.88, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital, annexes)

Association ARGOS d'aide aux toxicomanes
Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

<u>ACTIF</u>	<u>Notes</u>	<u>31.12.2021</u>	<u>(31.12.2020)</u>
		Fr	Fr
<u>Actif circulant</u>			
<i>Liquidités</i>			
Caisses		5'797.03	5'497.45
Comptes postaux		80'640.79	119'980.36
Banque		<u>608'353.17</u>	<u>638'091.93</u>
	2.1	694'790.99	763'569.74
<i>Réalisable</i>			
Débiteurs	2.2	129'663.50	146'297.50
Comptes de régularisation actif	2.3	<u>42'939.00</u>	<u>56'362.34</u>
		172'602.50	202'659.84
Total de l'Actif circulant		867'393.49	966'229.58
<u>Actif immobilisé</u>			
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Equipements	2.4	38'300.39	58'645.14
Matériel informatique		7'012.50	4'728.35
Téléphonie IP		-	5'617.50
Véhicules		10'704.45	13'777.75
Véhicules affectés		<u>16'500.00</u>	<u>26'000.00</u>
		27'204.45	39'777.75
Pavillon modulaire affecté		346'978.10	364'317.40
		419'495.44	473'086.14
<i>Immobilisations financières</i>			
Parts Cades		500.00	500.00
Dépôts de garantie loyers		<u>8'137.95</u>	<u>8'137.10</u>
		8'637.95	8'637.10
Total de l'Actif immobilisé		428'133.39	481'723.24
TOTAL DE L'ACTIF		<u>1'295'526.88</u>	<u>1'447'952.82</u>

Association ARGOS d'aide aux toxicomanes
Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

<u>PASSIF</u>	<u>Notes</u>	<u>31.12.2021</u>	<u>(31.12.2020)</u>
		Fr	Fr
<u>Capitaux étrangers</u>	2.5		
Fournisseurs		41'065.80	30'847.78
Créanciers résidents		2'332.00	1'197.60
Comptes de régularisation passif		70'297.45	59'103.80
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat 2017-2020		-	105'202.81
Total des capitaux étrangers à court terme		<u>113'695.25</u>	<u>196'351.99</u>
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat 2021-2024	9	-	-
Total des capitaux étrangers à long terme		<u>-</u>	<u>-</u>
<u>Fonds affectés</u>			
Fonds affectés	2.6	<u>363'478.10</u>	<u>415'421.10</u>
		<u>363'478.10</u>	<u>415'421.10</u>
<u>Capital de l'organisation</u>	2.7		
Capital initial		193'422.45	193'422.45
Capital libre		642'757.28	590'940.98
Financement de départ pour nouveaux projets		25'103.70	-
Part de la subvention non dépensée sur la période du contrat 2017-2020 (après répartition)		-	39'675.20
Part de la subvention non dépensée de l'exercice (après répartition)	9	<u>(42'929.90)</u>	<u>12'141.10</u>
Total du capital de l'organisation		<u>818'353.53</u>	<u>836'179.73</u>
TOTAL DU PASSIF		<u><u>1'295'526.88</u></u>	<u><u>1'447'952.82</u></u>

Association ARGOS d'aide aux toxicomanes
Genève

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021

	Notes	2021 Budget	2021 Effectif	2021 Ecart	2020 Effectif
		Fr	Fr	Fr	Fr
Produits d'exploitation					
Revenus des pensions		1'268'000.00	1'149'738.75	(118'261.25)	1'114'012.00
Appartement relais		19'000.00	19'200.00	200.00	19'200.00
Produits ateliers		30'000.00	27'321.50	(2'678.50)	28'937.50
Produits d'admission		84'000.00	84'000.00	-	84'000.00
Produits postcure		5'000.00	4'000.00	(1'000.00)	5'200.00
Revenus formation et autres		30'000.00	27'722.50	(2'277.50)	31'982.70
Subventions de fonctionnement :					
Etat de Genève		2'805'000.00	2'805'292.00	292.00	2'729'768.00
Communes		2'000.00	-	(2'000.00)	1'400.00
Cotisations membres et dons		2'000.00	7'400.00	5'400.00	4'550.00
Total des produits d'exploitation		4'245'000.00	4'124'674.75	(120'325.25)	4'019'050.20
Charges d'exploitation					
Frais de personnel :					
Salaires	3.1	2'800'000.00	2'773'461.20	(26'538.80)	2'641'554.70
Charges sociales (employeur)		680'000.00	683'142.40	3'142.40	658'744.51
Formation		30'000.00	18'258.55	(11'741.45)	16'219.80
Autres charges		4'000.00	1'324.89	(2'675.11)	2'815.05
Total Frais de personnel		3'514'000.00	3'476'187.04	(37'812.96)	3'319'334.06
Autres charges					
Besoins médicaux		15'000.00	12'411.64	(2'588.36)	10'043.54
Vivres et boissons		115'000.00	108'199.45	(6'800.55)	99'335.90
Ménage, entretien, nettoyages		35'000.00	35'298.50	298.50	34'868.82
Entretien, réparations		40'000.00	35'720.13	(4'279.87)	34'241.54
Loyers Entracte + dépôt		44'000.00	42'345.50	(1'654.50)	42'547.95
Loyers Acacias 74 / Lusema 46		15'000.00	23'853.05	8'853.05	16'784.25
Loyer Boulevard Carl-Vogt 46		10'000.00	8'956.80	(1'043.20)	9'227.70
Eau et énergie		48'000.00	41'655.60	(6'344.40)	41'513.80
Animations et sport		20'000.00	16'717.79	(3'282.21)	8'282.68
Frais de bureau et administration		85'000.00	84'519.04	(480.96)	91'355.50
Prestations de tiers		86'000.00	103'418.35	17'418.35	90'047.30
Prestations d'admission		84'000.00	84'000.00	-	84'000.00
Frais des ateliers		35'000.00	35'788.10	788.10	35'994.90
Autres charges	3.2	35'000.00	26'183.70	(8'816.30)	31'914.05
Pertes sur débiteurs		1'000.00	-	(1'000.00)	-
Amortissements		59'000.00	59'121.85	121.85	60'506.15
Total des autres charges		727'000.00	718'189.50	(8'810.50)	690'664.08
Total des charges d'exploitation		4'241'000.00	4'194'376.54	(46'623.46)	4'009'998.14
Résultat d'exploitation avant résultat financier, hors exploitation, exceptionnel et exercices antérieurs		4'000.00	(69'701.79)	(73'701.79)	9'052.06

Association ARGOS d'aide aux toxicomanes
Genève

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021 (suite)

	Notes	2021 Budget	2021 Effectif	2021 Ecart	2020 Effectif
		Fr	Fr	Fr	Fr
Résultat financier					
Produits financiers		-	0.85	0.85	0.60
Charges financières		-	(419.16)	(419.16)	(502.95)
Résultat financier		-	(418.31)	(418.31)	(502.35)
Résultat hors exploitation					
Produits hors exploitation		-	-	-	-
Charges hors exploitation		-	-	-	-
Résultat hors exploitation		-	-	-	-
Résultat exceptionnel					
Produits exceptionnels		-	-	-	-
Produits exceptionnels - Dons affectés		-	-	-	-
Charges exceptionnelles		-	-	-	-
Produits exceptionnels s/ex. antérieurs 3.3		-	350.90	350.90	1'402.20
Charges exceptionnelles s/ex. antérieurs		-	-	-	-
Résultat exceptionnel		-	350.90	350.90	1'402.20
Résultat avant résultat des fonds		4'000.00	(69'769.20)	(73'769.20)	9'951.91
Fonds affectés					
Attribution (produits des fonds)		-	-	-	-
Utilisation (charges des fonds)		27'000.00	26'839.30	(160.70)	26'839.30
Résultat des fonds affectés		27'000.00	26'839.30	(160.70)	26'839.30
Résultat de l'exercice avant traitement du résultat		31'000.00	(42'929.90)	(73'929.90)	36'791.21
. /. Part revenant à l'Etat 9			-		24'650.11
Résultat de l'exercice après répartition résultat			(42'929.90)		12'141.10